

Communiqué de presse de la Ville de Lille - Intrusion dans les systèmes d'information - 30 mars 2023

Un « expert privé » diffuse depuis hier des informations sur l'intrusion informatique que la Ville de Lille a subie le 1^{er} mars dernier.

En effet, comme la Ville de Lille l'a immédiatement indiqué dans ses différentes communications au fur et à mesure que des éléments ont été portés à sa connaissance, certaines données ont été copiées. Le volume des données volées revendiqué par les hackeurs et confirmé par les experts qui travaillent aux côtés de la Ville depuis le 1^{er} mars représente moins de 2% du total des données de la Ville.

Nous rassurons cet expert, « Non, les pirates de la Ville n'ont pas tout volé ».

Une partie de ces données copiées ont été publiées sur le darkweb.

Comme cela a été déjà dit, ces données peuvent avoir un caractère personnel. La Ville a de ce fait appelé à plusieurs reprises les usagers et les agents municipaux à être prudents en cas de mails ou de sms suspects et renouvelle ses recommandations et rappelle qu'en cas de message malveillant, il convient de le signaler sur le site de l'Etat : cybermalveillance.gouv.fr (http://cybermalveillance.gouv.fr /)

Depuis le premier jour, la Ville de Lille travaille avec la Police judiciaire, les experts recommandés par l'Etat et ceux de la Ville, à assurer le service public dans les meilleures conditions et à remettre en fonction l'ensemble de son système informatique